

[illegible]

ANNEXE 3 : CASERNE DE CHEPENEHE (LIFOU)

Légende :



Dépose :

- Clôture de type axis
- Barbelé, bavolets et concertina

Pose :

- Mur de soubassement en blocs de béton préfabriqués, conformément à l’article 4.1.2 au cctp
- Barreaudage conformément à l’article 4.1.1 alinéa b) au cctp
- Concertina, barbelé et bavolets, conformément à l’article 4.1.4 alinéa a) du cctp



Espace vert :

-Conformément à l’article 4.4 du cctp